

## LES ATOUTS DU RÉSEAU

### UNE SOLUTION DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Le réseau valorise une ressource locale et vertueuse, la biomasse, et participe ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

En réduisant drastiquement l'utilisation des énergies fossiles, le réseau diminue les émissions de gaz à effet de serre. Il améliore ainsi la qualité de l'air et participe à la conversion énergétique du territoire.

### LA MAÎTRISE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Le tarif est compétitif et stable dans la durée puisqu'il est peu lié aux fluctuations des prix des énergies fossiles.

Le réseau de chaleur bénéficie du taux de TVA réduit à 5,5%. Il n'y a pas de frais d'entretien puisque Cenergy assure l'entretien des matériels de production et de transport de chaleur.



### LE CONFORT THERMIQUE GARANTI

La conduite et l'exploitation du réseau sont assurées par un personnel d'exploitation dédié joignable 24h/24 et 7j/7 au 08 09 10 00 27.

Les sous-stations sont régulièrement renouvelées.

## CONTACTEZ-NOUS !

Coriance met ses compétences au service des usagers pour leur fournir un service de qualité et une énergie à la fois alternative, de proximité, durable et économique. Vous avez une question sur le développement du réseau, les modalités de raccordement ou vous souhaitez en savoir plus sur Cenergy, nous sommes à votre disposition :



[contact.cenergy@groupe-coriance.fr](mailto:contact.cenergy@groupe-coriance.fr)



[www.cenergy.fr](http://www.cenergy.fr)



L'application mobile **Mon réseau Coriance**



 Groupe Coriance

 @coriance

 @Groupe\_Coriance



**Cenergy** Concessionnaire du réseau de chauffage urbain de Cergy-Pontoise - 1 rue du Gros Murger 95310 Saint-Ouen-l'Aumône  
SAS au capital de 61 000 000 € - RCS Bobigny 412 561 706 - APE 3530 Z - N°TVA FR03412561706

Réseau de chauffage urbain de **Cergy-Pontoise**

# TOUT SAVOIR SUR VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR !



Credit photo : CACP. Document édité en novembre 2024. L'énergie est notre avenir économisons-la.



## LE RÉSEAU DE CHALEUR DE CERGY-PONTOISE

Construit dans les années 70 et raccordé en 1996 au centre de valorisation énergétique des déchets, le réseau de chaleur de Cergy-Pontoise alimente aujourd'hui l'équivalent de 34 500 logements du territoire.

Au 30 septembre 2019, CenergY, filiale du Groupe Coriance, est désignée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour prendre en charge, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public, le service de production et de distribution de chaleur : chauffage urbain et d'eau chaude sanitaire.

CenergY a pour mission de fournir l'énergie thermique nécessaire à la satisfaction des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire des usagers, en mettant en œuvre des solutions performantes, économiques et respectueuses de l'environnement.

En effet, le réseau est alimenté à 76 % par sources d'énergies renouvelables et de récupération. Le réseau permet d'éviter les émissions de plus de 48 301 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de l'émission de 40 251 voitures chaque année.

## LES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE URBAIN, UNE SOLUTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis juillet 2023, CenergY, le réseau de chauffage urbain de Cergy-Pontoise est concerné par la procédure de classement des réseaux de chaleur et de froid selon les articles du code de l'énergie L712-1 et suivants, et R712-1 et suivants.

Ce dispositif rend obligatoire le raccordement au réseau pour les bâtiments neufs et existants qui changent de système de chauffage selon certains critères.

Le classement du réseau vise à encourager et pérenniser l'accès à des sources d'énergies renouvelables et de récupération ce qui permettra d'atteindre les objectifs nationaux en matière d'énergie et de lutte contre le changement climatique.

## QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle de la ville. Concrètement, ce sont des canalisations enterrées sous la chaussée qui acheminent de l'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur pour les alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire.



- Réseau existant
- 2024 et jusqu'à la fin du contrat : rénovation du réseau existant
- 2020 à 2024 : modernisation dans le cadre du GER\*
- 2020 à 2022 : renouvellement et grossissement du réseau (passage en basse pression et basse température)
- 2020 et 2021 : maillage créé
- Développements



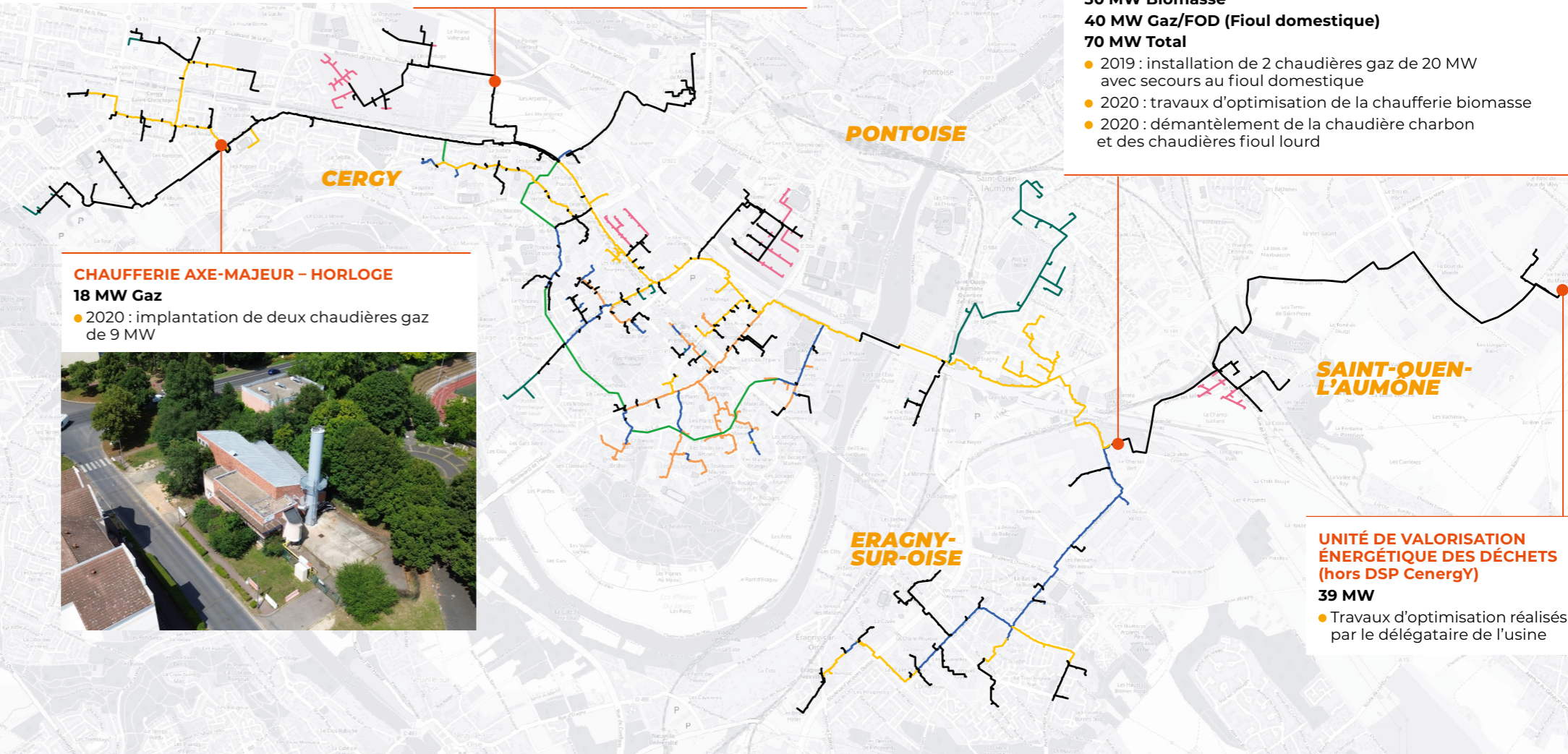
### CHAUFFERIE DES LINANDES 100 MW Gaz

- 2021 : passage en basse pression et installation d'une 5<sup>e</sup> chaudière gaz de 20 MW



### CHAUFFERIE DES BELLEVUES 30 MW Biomasse 40 MW Gaz/FOD (Fioul domestique) 70 MW Total

- 2019 : installation de 2 chaudières gaz de 20 MW avec secours au fioul domestique
- 2020 : travaux d'optimisation de la chaufferie biomasse
- 2020 : démantèlement de la chaudière charbon et des chaudières fioul lourd



\* GER : Travaux de Gros Entretien et Renouvellement